

TD N°7 : Types et caractéristiques des écosystèmes

2: Les écosystèmes aquatiques

1. Définition : L'écosystème aquatique est caractérisé par la présence de l'eau comme principal composant physique. Cette eau peut être douce ou salée, ce qui nous permet de différencier les écosystèmes marins et d'eau douce.

Le milieu aquatique est caractérisé par :

- un habitat (pentes plus ou moins accentuées au niveau des berges),
- des populations végétales (algues, phytoplancton, ...),
- des populations animales (Zooplancton, Crustacés, Mollusques, Insectes, Poissons, Mammifères, ...),
- la qualité physico-chimique de l'eau (température, pH, nutriments, ...).

Il est influencé par :

- le climat,
- la géologie,
- l'ensoleillement,
- les activités humaines.

2. Types d'écosystèmes aquatiques et leurs caractéristiques

2.1. Écosystèmes marins ensemble écologique formé d'une biocénose, composée d'organismes marins, et d'un biotope, constitué par l'eau salée et les rivages des mers et des océans.

- **Océans :** vaste étendue d'eau salée comprise entre deux continents. Approximativement 70,8 % de la surface de la terre est recouverte par l'océan mondial, communément divisé en cinq océans : Pacifique, Atlantique, Arctique, Austral et Indien



- **Mers** : désigne, une vaste étendue d'eau salée. En géographie, le sens du mot est plus précis : une mer est une étendue d'eau salée entourée de terre et d'océan, que l'on distingue de ce dernier à cause de sa configuration particulière ou de sa petite superficie



- **Eaux côtières peu profondes** : sont des eaux littorales qui contiennent une quantité mesurable ou un certain pourcentage d'eau de mer (plus de 0,5 ppm). Les eaux côtières désignent toutes les eaux autres que les eaux intérieures ou les eaux fermées.



- **Estuaires** : représentent la zone de mélange des eaux douces avec les eaux marines, se formant à l'embouchure d'un fleuve lorsqu'il se jette dans la mer.



2.2. Écosystèmes d'eau douce : un sous-ensemble des écosystèmes aquatiques de la terre, notamment les lacs, les étangs, les rivières, les ruisseaux, les sources, les tourbières et les terres humides.

- **Lac** : est une grande étendue d'eau située dans un continent où il suffit que la profondeur, la superficie, ou le volume soit suffisant pour provoquer une stratification, une zonation, ou une régionalisation des processus qui lui sont propres.



- **Étang** : est une étendue d'eau douce stagnante et colonisée sur toute son étendue par des végétaux s'enracinant sur le fond, ou des plantes aquatiques flottantes comme la jacinthe d'eau ou la lentille d'eau.



- **Rivières** : est un type de cours d'eau naturel de moyenne importance qui se jette dans un autre cours d'eau douce, devenant son affluent. Une rivière est différente du fleuve qui, lui, se jette dans la mer ou un grand lac. La largeur d'une rivière est comprise entre 5 et 100 mètres. Elle a un débit rarement constant tout au long de l'année.



- **Cours d'eau** : eaux courantes qui circulent à travers un canal fixe; les cours d'eau sont nommés en fonction de caractéristiques de débit ou flux, de dimensions..., comme les fleuves, les rivières, les ravines, les ruisseaux, les torrents, les oueds... Si la majorité des cours d'eau sont visibles en permanence à la surface, certains sont souterrains et d'autres encore sont temporaires.



Les zones humides : étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres »



La convention de **Ramsar** est entrée en vigueur en Algérie le 04/03/1984. A ce jour (février 2021), l'Algérie compte **50** sites de zones humides Ramsar, couvrant une superficie de 3.032.813 km².

- **Les eaux souterraines**

L'eau souterraine (communément appelée « nappe ») contenue dans les terrains perméables et poreux (où l'eau se faufile entre les grains de terre), et dans les fissures des roches, se retrouve dans toutes les couches géologiques.

